

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 03206

Numéro SIREN : 532 037 140

Nom ou dénomination : 6ème AVENUE

Ce dépôt a été enregistré le 30/04/2020 sous le numéro de dépôt 4560

Greffe du tribunal de commerce de Versailles



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 30/04/2020

Numéro de dépôt : 2020/4560

Déposant :

Nom/dénomination : 6ème AVENUE

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 532 037 140

N° gestion : 2013 B 03206

6EME AVENUE

Société par Actions Simplifiée au capital de 278 260,00 Euros

Siège social : 12 Bis, avenue du Commerce
78000 VERSAILLES

n° de
dépôt



n° de
gestion

R.C.S : VERSAILLES 532 037 140

30 AVR. 2020

n° de
facture

Quint.

n° de
chrono

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 31/07/2018

20038965

Le trente et un juillet deux mille dix huit,
à dix heures,

Les associés de la société **6EME AVENUE**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

La société IN EXTENSO IDF AUDIT, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoqué, n'assiste pas à la réunion.

Madame Géraldine TRIDON, préside la séance en qualité de Président du Conseil d'Administration

Le Président constate que les associés présents ou représentés remplissent les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- le rapport de gestion ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/01/2018 ;
- le rapport général du Commissaire aux Comptes et le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

ll



Quint

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/01/2018,

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/01/2018,

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/01/2018, et quitus au Président,

Affectation des résultats,

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce,

Approbation de ces conventions,

Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion,

- du rapport général du Commissaire aux Comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/01/2018 et du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/01/2018 lesquels font apparaître une perte de -6 491,29 Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/01/2018 faisant ressortir une perte de -6 491,29 Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de -6 491,29 Euros, de la façon suivante :

Au report à nouveau pour un montant de -6 491,29 Euros.

Il passera ainsi de 1 168,89 Euros, à la somme de -5 322,40 Euros après affectation.

il

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.


Le Président

Cette copie me

In Extenso

In Extenso IDF Audit

63 ter avenue Edouard Vaillant
CS 80137
92517 Boulogne-Billancourt cedex

Tél. : +33 (0)1 72 29 60 00
Fax : +33 (0)1 72 29 60 61
www.inextenso.fr
www.reussir-au-quotidien.fr

6^{ème} AVENUE

Société par actions simplifiée

12 bis, Avenue du Commerce
78000 VERSAILLES

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31 Janvier 2018

Siège social : 63 ter avenue Edouard Vaillant - 92100 Boulogne-Billancourt
SAS de Commissariat aux Comptes au capital de 50 000 € - RCS Nanterre 392 437 356 - APE 6920Z - TVA FR 91 392 347 356
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles

Une entité du réseau Deloitte.



Cplm

6ème AVENUE
Société par actions simplifiée
12 bis, Avenue du Commerce
78000 VERSAILLES

**Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Janvier 2018

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

Nous avons été avisés des conventions suivantes mentionnées à l'article L.227-10 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

- *Convention avec Madame Géraldine TRIDON – Mise à disposition de locaux*
 - Personne concernée : Madame TRIDON est présidente et associée à 95% de la société 6ème Avenue
 - Nature de la convention : Convention de mise à disposition des locaux à l'adresse personnelle de Mme TRIDON, au 12 bis avenue du Commerce, 78000 Versailles.
 - Modalité : à titre gracieux

- *Convention avec Madame Géraldine TRIDON – Apport en compte courant*
 - Personne concernée : Madame TRIDON est présidente et associée à 95% de la société 6ème Avenue
 - Nature de la convention : Convention de compte courant
 - Modalité : au titre de l'exercice clos au 31 Janvier 2018, l'apport en compte courant de Madame Geraldine TRIDON s'élève à 19 160,01 €.

- *Convention avec la société COTE SEINE – Apport en compte courant*
 - Personne concernée : la société COTE SEINE, filiale détenue à 51 % par la société 6ème Avenue
 - Nature de la convention : Convention de compte courant non formalisée
 - Modalité : Au titre de l'exercice clos au 31 Janvier 2018, 6ème Avenue détient une dette en compte courant envers la filiale, la société Côté Seine. Cette dette s'élève à 137 865,53 €, dont les intérêts pour l'exercice s'élève à 2 227,47€.

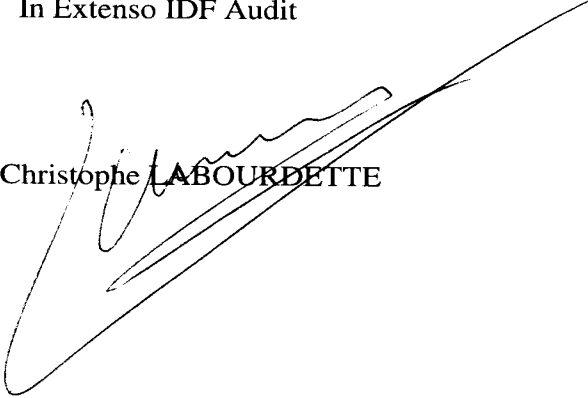
6 ème AVENUE

- *Convention avec la société COTE OUEST – Apport en compte courant*
- Personne concernée : la société COTE OUEST, filiale détenue à 100% par la société 6ème Avenue
- Nature de la convention : Convention de compte courant non formalisée
- Modalité : Au titre de l'exercice clos au 31 Janvier 2018, 6ème Avenue détient une créance en compte courant envers la filiale, la société Côté Ouest. Cette créance s'élève à 74 526,69 €.

Boulogne Billancourt, le 13 Juillet 2018

In Extenso IDF Audit

Jean-Christophe LABOURDETTE



In Extenso IDF Audit

63 ter avenue Edouard Vaillant
CS 80137
92517 Boulogne-Billancourt cedex

Tél. : +33 (0)1 72 29 60 00
Fax : +33 (0)1 72 29 60 61
www.inextenso.fr
www.reussir-au-quotidien.fr

6ème AVENUE

Société par Actions Simplifiée

12 bis, Avenue du Commerce
78000 Versailles

**Rapport du commissaire aux
comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 janvier 2018

Siège social : 63 ter avenue Edouard Vaillant - 92100 Boulogne-Billancourt
SAS de Commissariat aux Comptes au capital de 50 000 € - RCS Nanterre 392 437 356 - APE 6920Z - TVA FR 91 392 347 356
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles

Une entité du réseau: Deloitte.

6ème AVENUE
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 janvier 2018

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 6^{ème} Avenue relatifs à l'exercice clos le 31.01.2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Février à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par les associés.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

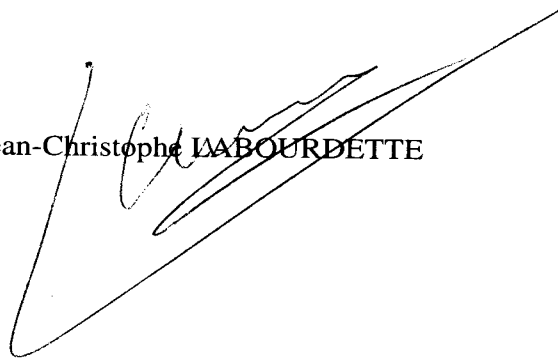
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Boulogne Billancourt, le 13 Juillet 2018

In Extenso IDF Audit

Jean-Christophe LABOURDETTE



BILAN ACTIF

Période du 01/02/2017 au 31/01/2018

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 31/01/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/01/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement	4 260	4 260				
FRAIS D'ETABLISSEMENT	4 260		4 260	0,97	4 260	0,96
AMORT FRAIS D'ETABLISSEMENT		4 260	-4 260	-0,96	-4 260	-0,95
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	278 260		278 260	63,46	278 260	62,94
TITRES PARTICIPATION COTE OUEST	10 000		10 000	2,28	10 000	2,26
TITRES PARTICIPATION COTE SEINE	268 260		268 260	61,18	268 260	60,67
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	282 520	4 260	278 260	63,46	278 260	62,94
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	74 527		74 527	17,00	37 720	8,53
ASSOCIES C/C COTE OUEST	74 527		74 527	17,00	37 720	8,53
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	85 676		85 676	19,54	126 147	28,53
BANQUE LCL	328		328	0,07	55 989	12,66
BANQUE LCL C/PTE A TERME	85 348		85 348	19,47	70 158	15,87
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	160 203		160 203	36,54	163 867	37,06

LC&A CONSEILS

BILAN ACTIF

Période du 01/02/2017 au 31/01/2018

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/01/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/01/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	442 723	4 260	438 463	100,00	442 127	100,00

LC&A CONSEILS

PASSIF	Exercice clos le 31/01/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/01/2017 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 278 260) CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE NON AMORTI	278 260	63,46	278 260	62,94
	278 260	63,46	278 260	62,94
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	1 000	0,23	1 000	0,23
RESERVE LEGALE PROPREMENT DITE	1 000	0,23	1 000	0,23
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	1 169	0,27	7 831	1,77
REPORT A NOUVEAU SOLDE CREDITEUR	1 169	0,27	7 831	1,77
Résultat de l'exercice	-6 491	-1,47	-6 662	-1,50
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	273 938	62,48	280 429	63,43
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	157 026	35,81	153 838	34,79
ASSOCIES C/C TRIDON	19 160	4,37	19 160	4,33
ASSOCIES C/C COTE SEINE	137 866	31,44	134 678	30,46
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 500	1,71	7 860	1,78
FOURNISSEURS	2 550	0,58	2 550	0,58
FOURN FACTURES NON PARVENUES.	4 950	1,13	5 310	1,20
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				

LC&A CONSEILS

6EME AVENUE

BILAN PASSIF

Période du 01/02/2017 au 31/01/2018

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF		Exercice clos le 31/01/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/01/2017 (12 mois)	
TOTAL(IV)		164 526	37,52	161 698	36,57
Ecart de conversion passif (V)					
TOTAL PASSIF (I à V)		438 463	100,00	442 127	100,00

LC&A CONSEILS



C. Plumb

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/02/2017 au 31/01/2018

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT					Exercice clos le 31/01/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/01/2017 (12 mois)	Variation sur 12 mois (12 / 12)	%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services								
Chiffres d'Affaires Nets								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits								
Total des produits d'exploitation (I)								
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes					5 160	5 503	-343	-6,22
ACHATS FOURN.ENTRET.PETIT EQUIPEMENT					359		359	N/S
HONORAIRES					2 550	2 628	-78	-2,96
HONORAIRES COMPTABLES					2 220	2 760	-540	-19,56
FRAIS ACTES & CONTENTIEUX						48	-48	-100,00
SERVICES BANCAIRES					31	67	-36	-53,72
Impôts, taxes et versements assimilés					118	118		0,00
IMPOTS TAXE PROFESSIONNELLE					118	118		0,00
Salaires et traitements								
Charges sociales								
Dotations aux amortissements sur immobilisations						215	-215	-100,00
DOT.AMORT.IMMO.INCORPORELLES						215	-215	-100,00
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges								
Total des charges d'exploitation (II)					5 278	5 836	-558	-9,55
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					-5 278	-5 836	558	9,56
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés					1 014	859	155	18,04
AUTRES PRODUITS FINANCIERS					1 014	859	155	18,04
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)					1 014	859	155	18,04
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées					2 227	1 685	542	32,17
INTERETS DES EMPRUNTS						1 685	-1 685	-100,00
INTERETS DES COMPTES COURANTS					2 227		2 227	N/S
Différences négatives de change								

LC&A CONSEILS

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/02/2017 au 31/01/2018

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/01/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/01/2017 (12 mois)	Variation sur 12 mois (12 / 12)	%
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Total des charges financières (VI)	2 227	1 685	542	32,17
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	-1 213	-826	-387	-46,84
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	-6 491	-6 662	171	2,57
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 014	859	155	18,04
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 506	7 521	-15	-0,19
RÉSULTAT NET	-6 491	-6 662	171	2,57
	<i>Perte</i>	<i>Perte</i>		
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

LC&A CONSEILS

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/01/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/01/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 438 463,14 E.

Le résultat net comptable est une perte de 6 491,29 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 06/08/2018 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les Comptes Annuels ont été établis selon les conventions générales et les adaptations professionnelles préconisées par le Conseil National de la Comptabilité.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écarts de conversion ». Les pertes latentes de change non compensée font l'objet d'une provision pour risques en totalité.

2.1 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

OPTIONS COMPTABLES

- Méthode simplifiée, relative à la durée d'amortissement des biens non décomposés.
Avis 2004 ~ 20 CNC
(C.A. < 7,3 M€ Bilan < 3,65 M€ effectifs < 50) (Max. 2/3)
Amortissement sur la durée d'usage
- Frais de constitution, transformation, 1er établissement
A l'actif
- Frais d'augmentation de capital, de fusion
Non applicable
- Droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'acte sur immobilisations corporelles et incorporelles
Non applicable
- Droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'acte sur immobilisations financières
En charge
- Coûts de développement
Non applicable
- Coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs
Non applicable
- Composants de 2ème catégorie/provision révision
Non applicable

LC&A CONSEILS

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Frais d'établissement = 4 260 E

Frais d'établissement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais de constitution	4 260	4 260		%
Frais de premier établissement				%
Frais d'augmentation de capital				%
TOTAL	4 260	4 260		

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 282 520 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	4 260			4 260
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	278 260			278 260
TOTAL	282 520			282 520

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 4 260 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	4 260			4 260
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	4 260			4 260

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Frais d'établissement	4 260	4 260	0	5 ans
TOTAL	4 260	4 260	0	

3.3 - Etat des créances = 74 527 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	74 527	74 527	
TOTAL	74 527	74 527	

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 278 260 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	27826	10,00	278 260
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	27826	10,00	278 260

4.2 - Etat des dettes = 164 526 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	157 026	157 026		
Fournisseurs	7 500	7 500		
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	164 526	164 526		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 4 950 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	4 950
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	4 950

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

LC&A CONSEILS

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges à payer = 4 950 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	4 950
Fourn factures non parvenues.(408100)	4 950
TOTAL	4 950

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Période du 01/02/2017 au 31/01/2018

Présenté en Euros

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
COTE OUEST	10 000	114 800	100	10 000	10 000			760 169	24 240	
COTE SEINE	8 000	172 554	51	268 260	268 260			536 687	9 648	
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & partic.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

LC&A CONSEILS

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2018

Désignation de l'entreprise <u>6EME AVENUE</u>										Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise <u>12 Bis AVENUE DU COMMERCE 78000 VERSAILLES</u>											
SIREN		532037140									
Durée de l'exercice en nombre de mois *				<u>1</u> <u>2</u>		Durée de l'exercice précédent *				<u>1</u> <u>2</u>	

				Exercice N clos le	
				31/01/2018	
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012		
	Fonds commercial *				
	Autres *	014	016	4 260	4 260
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	042	278 260	278 260
Total I (5)		044	048	282 520	4 260 278 260
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)				
	Clients et comptes rattachés *	068	070		
	Autres * (3)	072	074	74 527	74 527
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
Disponibilités	084	086	85 676	85 676	
Charges constatées d'avance *	092	094			
Total II		096	098	160 203	160 203
Total général (I + II)		110	112	442 723	4 260 438 463

				Exercice N NET	
				1	
PASSIF					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		278 260	
	Écarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		1 000	
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131			
	Report à nouveau	134		1 169	
	Résultat de l'exercice	136		(6 491)	
	Provisions réglementées	140			
Total I		142		273 938	
Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		7 500	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	157 026	157 026	
	Produits constatés d'avance	174			
Total III		176		164 526	
Total général (I + II + III)		180		438 463	

RENVois					
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199	74 527	(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT


C. Plu

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		6EME AVENUE		Néant ☐ *	
A – RÉSULTAT COMPTABLE						Formulaire déposé au titre de l'IR	018
						Exercice N clos le 31/10/2018	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214
		Services *			217		218
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222
	Production immobilisée *						224
	Subventions d'exploitations reçues						226
	Autres produits						230
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234
	Variation de stocks (marchandises) *						236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	118	244
	Rémunérations du personnel *						250
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252
	Dotations aux amortissements *						254
	Dotations aux provisions						256
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *				259		262
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				260		
Total des charges d'exploitation (II)							264
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							270
Produits financiers (III)		280	1 014	Charges financières (V)			294
Produits exceptionnels (IV)							290
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				347		300
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				348		
Impôt sur les bénéfices * (VII)							306
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)							310
B – RÉSULTAT FISCAL						Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312
Régime d'impôt	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles						318
	Provisions non déductibles *						322
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)						324
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248			330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249			251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987			342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quinquies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undecies)	990			
	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344			350
	Dont divers						
Créance due au report en arrière du déficit				346			
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356
	Déficits antérieurs reportables * 28 415		dont imputés sur le résultat :				360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370
							372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD



C. P. L.

6EME AVENUE

12 Bis AVENUE DU COMMERCE

78000 VERSAILLES

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en Euros

Période du 01/02/2017 au 31/01/2018

LC&A CONSEILS



C. Plu

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/01/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/01/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 438 463,14 E.

Le résultat net comptable est une perte de 6 491,29 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 06/08/2018 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les Comptes Annuels ont été établis selon les conventions générales et les adaptations professionnelles préconisées par le Conseil National de la Comptabilité.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écarts de conversion ». Les pertes latentes de change non compensée font l'objet d'une provision pour risques en totalité.

2.1 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

OPTIONS COMPTABLES

- Méthode simplifiée, relative à la durée d'amortissement des biens non décomposés.
Avis 2004 ~ 20 CNC
(C.A. < 7,3 M€ Bilan < 3,65 M€ effectifs < 50) (Max. 2/3)
Amortissement sur la durée d'usage
- Frais de constitution, transformation, 1er établissement
A l'actif
- Frais d'augmentation de capital, de fusion
Non applicable
- Droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'acte sur immobilisations corporelles et incorporelles
Non applicable
- Droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'acte sur immobilisations financières
En charge
- Coûts de développement
Non applicable
- Coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs
Non applicable
- Composants de 2ème catégorie/provision révision
Non applicable

LC&A CONSEILS

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Frais d'établissement = 4 260

Frais d'établissement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais de constitution	4 260	4 260		%
Frais de premier établissement				%
Frais d'augmentation de capital				%
TOTAL	4 260	4 260		

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 282 520

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	4 260			4 260
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	278 260			278 260
TOTAL	282 520			282 520

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 4 260

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	4 260			4 260
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	4 260			4 260

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Frais d'établissement	4 260	4 260	0	5 ans
TOTAL	4 260	4 260	0	

3.3 - Etat des créances = 74 527

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	74 527	74 527	
TOTAL	74 527	74 527	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

LC&A CONSEILS

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 278 260

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	27826	10,00	278 260
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	27826	10,00	278 260

4.2 - Etat des dettes = 164 526

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	157 026	157 026		
Fournisseurs	7 500	7 500		
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	164 526	164 526		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 4 950

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	4 950
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	4 950

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

LC&A CONSEILS

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

LC&A CONSEILS

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges à payer = 4 950

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	4 950
Fourn factures non parvenues.(408100)	4 950
TOTAL	4 950

LC&A CONSEILS